L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 14 MARS 1886.

PETITES ANNONCES.

LE feu qui a éclaté le 1er courant à côté de chez moi au No 16 rue Baronne, a détruit mon établissement de glaces et de dorures No 14 rue Baronne, et causé une suspension temporaire de mon affaire. Je me suis établi de nouveau au No 58 rue Baronne, où je suis prêt à remplir tous les ordres dans mon genre d'affaires, tels que glaces, tableaux et dorures.
R. J. KERNAN.
14 mars—1f

DEMANDES.

On demande 1000 belles blanes andesonas de deux ans pour le Grand Prix de l'Exhibition de Belles Laines qui aura lieu au Musée à Dix Sent-de Rathbone le 25 mars. Des prix pour le montant de $1000 seront décernés. Pour plus de renseignements s'adresser ou envoyer son nom et son adresse au directeur. 7mars—

DEMANDE—$4000 à 6 pour cent sur hypothèque 1ère classe, sur une maison de 3 étages en briques, 10 chambres, 6 cabinets 2 magasins et un magasin à 2 étages, près de la Cathédrale ; rapporte $80 par mois. Adresser à la lettre G. au bureau de l'Abeille.
7 mars—1 sem

A VENDRE.

Perdu—Le mardi gras, une chienne de chasse de deux mois, bon blanc, tête et oreilles noires, un peu de jaune autour des yeux et du côté droit. Une récompense sera donnée à la personne qui la ramènera à la Parfaite Union, rue des Remparts entre Dumaine et St-Philippe.
» 14mars—3f

A VENDRE—Une vacherie bien achalandée, contenant 24 vaches, avec tous les accessoires, ainsi que la batisse et les écuries. S'adresser rue Independance et Villeré.
14 mars—4f

PROPRIÉTÉ à vendre—A vendre, plusieurs propriétés dans le Deuxième et Troisième Districts. S. Blanini, 115 Avenue de la Bourse. 31 jan—6 dim

Désirant se retirer des affaires, on offre à vendre le café situé au No 5 rue Canal. Bon placement. Wm. B. Barnett, notaire, 30, Exchange Alley. 7mars—7f

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

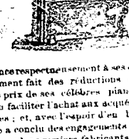

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'esprit d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favorite de pianos renommés dans le monde entier, **STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les différents qui seront rendus à moitié de leur valeur pour être emportés mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS de MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. **CARHEIM**, libraire de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

Léon Godchaux

81, 83 et 85 rue du Canal,
Nouvelle-Orléans, Lne.

VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet ; il comprend des

VETEMENTS

— POUR —

Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

de tous les genres, de toutes les qualités et en vente

Aux Prix les Plus Réduits.

En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour capter la fantaisie et plaire aux goûts de nos clients.

Notre département de Coupe est pourvu des dernières modes, et nous sommes prêts à confectionner toutes sortes de vêtements.

Les ordres de la campagne seront comme à l'ordinaire exécutés avec soins et promptitude. Echantillons et mesures envoyés sans frais, sur demande.

Articles Militaires une Spécialité.
27 oct 85—1an Dim Mar J

Compagnies d'Assurances

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEUR A LA NOUVELLE-ORLÉANS
J. F. SCHROEDER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus puissante Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1885, est comme suit :

Actif..... $4,407,800 24
Passif..... 2,070,383 44
Surplus..... $1,737,416 78

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures Compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES B. ROUX, assistant secrétaire-résident.
F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
12nov. 85—1an—V&C.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Mars 1886.

Allemand Gabriel	Fonta Jean
Arnoud Nicolas	Freyder Jean Baptiste
Aucoulié Cyrille Jean Marie	Fromigue Mlle Dominiquette
Barau Gaston	Gambellot Dr
Battendier Alexis	Hourse Pierre
Bègue Joannes	Jaffard Jean Pierre
Bergeret les ayeux	Koch Ferdinand
Blondeau	Lapeloussade Mme née Malet
Bordeau Emilie	Larçon Mme née Malbéro
Brimont de Rouart	Mournet Louis
Carrière Henri	Mouras Jean
Carrière Charles John	Miron Jean
Carrière Léon	Pondenglin
Carrière Olivier	Pothier Mme Vve
Castex Joseph	Parquier Mme
Cercial Bertrande	Rouquet Hippo Jean Paul
Dalbard Jean Jacques Victor	Routenanne Anna Marie
Dodo Alexandre	Reiffal Jacques
Duffour Casimir	Roussel Simon Edouard
Durand Simon	Rosenbergram Théophile
Duplessis Georges Clement	Tapissier Leon Joseph
Escobar Adolphe	Tonnin Edouard Théo
Estrade Joseph	ratin
Etienne Seraphin	Vinille
Feste Ernest	

LETTRES.

Bréfinton René ex-no-vice	Mendès Dick
Blanchemain	Mendès Tibulle et famille
Desnoyers Cordelia Mlle	McCarthy Charles planteur
Delisle Christian	Poisson Charles musicien (2)
Guérin Paul	Boutillé
Godin Charles Alcide	Robert Paul avocat
Gérard Mme Anaïs née Delpagnet	Tissandié Auguste
Hennessy Pierre Francois	Vaucelle Mme

M. TRUY.

L. A. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
—
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 16 MARS 1886,
UN
TIRAGE TRIMESTRIEL
EXTRAORDINAIRE
CLASSE C.
—
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE.
—
PAS DE REDUCTION !
—
Pas d'Ajournement !
—
PLUS D'UN DEMI-MILLION
De Piastres distribué.
—
TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE.....	$150,000
UN GROS LOT DE.....	50,000
UN GROS LOT DE.....	20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Dans la matinée du
MARDI, 16 MARS 1886.
—
VOYEZ LE PLAN.
—
PLAN EXTRAORDINAIRE,
—
100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
1000 Lots de....	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 sont..... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 sont..... 10,000
199 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 sont..... 7,500
2,279 Lots s'élevant à..... $522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de ton les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

Migraines. — Maux de Tête
GUARANA
du GRIMAULT & Cie Pharm. à Paris
Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de :
Toux — Rhumes — Grippes
Catarrhes — Bronchites
Extinction de voix — Asthme
sont certaines de trouver un soulagement rapide et une guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

L'Expérience du Révérend
PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

MESSRS. J. C. AYER & Co :

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui tortura mes membres de démangeaisons intolerables ; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, entre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse ; l'avais perdu l'appetit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'avais fait moi même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible un terme à mes cruelles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps relativement court, je me trouvai complètement guéri, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et mes maux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et je résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. Quelques trois petites doses par jour, et avant que la deuxième fiacon fit fini, ma santé était complètement rétablie, et je la mets à votre disposition, vous devriez les publier dans l'interêt de nos semblables.

A vous, avec respect,
Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,
Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 août 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS MCENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar ARROYO, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Agent Fiscal nommé et enregistré des Cours Publics et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans le Rapport de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct :

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1884, d'après l'exposé précédemment donné dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 13e jour de janvier 1885, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres..... $298,250 00

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal pendant l'année 1885, cent quatre vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres..... $198,250 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres $100,000 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé annuel fait du même jour et année, le 13e jour de janvier 1885, incluvivement, quatre-vingt-neuf mille soixante-cinq piastres et vingt-trois cts..... $169,065 23

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal du bureau de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année 1885, cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres..... $198,250 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal pendant l'année 1885. Trois cent soixante-sept mille trois cents quinze piastres vingt-trois cts..... $367,315 23

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal du 1er janvier 1885 au 31 décembre 1885, inclusivement, deux cent quatre-vingt-treize mille sept cent trente-sept piastres..... $293,737 50

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal le 31 décembre 1885, ainsi qu'il appert de l'exposé annuel fait du même jour et année, le 13e jour de janvier 1886, incluvivement, quatre-vingt-quatorze mille quatre-vingt-dix-neuf piastres trente-sept cts..... $94,099 37

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier de l'Etat, le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé annuel fait du 13 janvier 1885, dix-mille piastres..... $10,000 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres..... $100,000 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, soixante-trois mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts..... $63,579 37

Montant total des timbres judiciaires entre les mains des Trésorier de l'Etat, le 31 décembre 1885, dix mille six cent six piastres quatre-vingt-sept cts..... $10,606 87

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier de l'Etat, le 31 décembre 1885, cent soixante-quatre mille cent quatre-vingt-quatre piastres vingt-quatre cts..... $164,186 24

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui-ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1885, au paiement des montant suivants et pour les objets ci-après établis, savoir :

Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la Paroisse d'Orléans qui y ont droit en vertu de l'Acte précité No 136 de 1880, cinq mille cent soixante-quatre piastres cinquante-cinq cts..... $ 5,164 54

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds créé du 1er jour de janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre piastres quarante-cinq cents..... $94,804 45

Remboursement du montant émis en vertu de la section 13 de la loi 136, mentionnée plus haut de 1880, quatre-vingt-six piastres quarante cents..... $86 40

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics pour le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1885 au 31 décembre de décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent cinquante-cinq piastres trente-neuf centimes..... $99,555 39

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le cinquième jour du mois de janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

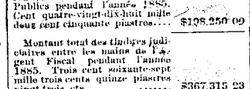

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se chargera de procurer aux Emigrants des Lettres de Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.

Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.

F. J. SOUCHER,
Agent Consulaire de France,
Saint-Paul, Min
12 avril—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John McCloskey vs. Norflet Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,909—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, MARDI, 13 avril 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Deux terrains situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Communs, Gravier, Lopez et Salcedo, et désignés par les numéros neuf et dix, conformément à un plan dressé par Castaing & Celles, en date du 20 mars 1866, et déposé comme référence au bureau de E. Benveniste, notaire public, lesdits deux lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit : Le lot numéro neuf, trente pieds quatre pouces et demi de face à la rue Lopez ; et le lot numéro dix, trente pieds onze pouces de face à la dite rue Lopez, sur une profondeur, chacun, de cent deux pieds neuf pouces et quatre lignes.

Avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et servitudes y appartenant.

Ladite moitié indivise de la dite propriété appartenant à la succession de feu Mme Amelia Gerard, épouse de Jacob Koenig, a été acheté de Jean Baptiste Gerard, suivant acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ex notaire en cette ville, à la date du 19 août 1869 ; le lot numéro dix a été acheté de John McManus, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ex notaire, à la date du 11 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 mars—12,19 26—avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles! Meubles! Meubles! Martin Skeen vs J. W. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 15,925—En vertu d'un writ de fieri facias moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 22 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un lot de meubles de maison, effets mobiliers divers, etc., contenu dans le local No 369 rue des Magasin, appartenant à un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 mars—10,15,20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bertrand Cestin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 13,878—En vertu d'un writ de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 avril 1886, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, Milandon, Wall et Eslot. Lesdits trois lots sont désignés par les numéros cinquante-douze, cinquante-treize, et un petit lot de terre contigu à ce dernier, et mesurant ensemble cent pieds de face sur la rue Roman, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 mars—9,13,18.

Succession de P. J. L. Crnic.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 14,914—Division A. Attendu que Mme Emma Newkirk, veuve P. J. L. Crnic, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu P. J. L. Crnic, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
9 mars—9,13,18.

Succession de Terrence Hackett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 13,985—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Bernard Hackett, tuteur datif des mineurs Joseph, Catherine et Annie Hackett et comme tel administrant ce succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
6mars—6 11 14.

Succession de Michel Dietrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 14,039—Division C—Attendu que Joseph Boeling a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michel Dietrich, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mars—11 16 20

Succession de George L. Mooch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 14,036—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte présenté par Mme Veuve George L. Mooch, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mars—11 16 20

Succession de John Lassen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 14,040—Division B—Attendu que Mme Verve Jean Lassen a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Lassen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mars—11 16 20

Succession de Jean Lassen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 14,040—Division B. Attendu que Mme Verve Jean Lassen a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Lassen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mars—11 16 20

Succession de Mme Amelia Gerard, femme decédée de Jacob Koenig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 14,041—Division "C." Attendu que Jacob Koenig a présenté une petition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Amelia Gerard, femme de Jacob Koenig, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
6 mars—6 11 14

Succession de Bertrand Cestin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 13,878—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte présenté par Mme Veuve Elizabeth Walter, tutrice naturelle, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mars—11,16,20.

Succession de Mme Bridget Casey, femme de John Lage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 17,135—Division A—Attendu que Mme Emma Newkirk a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Bridget Casey, épouse de feu John Lage, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12mars—13 17 21

Succession de Pierre Coussirat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 16,650—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gerge Girmé, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11mars—11, 16, 20

Succession de John Lassen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 17,040—Division B. Attendu que Mme Verve Jean Lassen a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Lassen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mars—11 16 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ed. Larue & Cie vs Henri Vinyard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 16,621.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à 12 A. M., la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Roman, Prieur et St Philippe désigné comme lot No vingt et un, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent-soixante-neuf pieds entre lignes parallèles. Acquis de Z. Breaux d'après un acte pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 10 janvier 1883. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 113 folio 841.

II. Les morceaux de terre suivants situés dans cette paroisse sur le chemin Gentilly, à une distance de six milles plus ou moins plus bas que la rue des Champs-Elysées.

1° Un morceau de terre mesurant un arpent et vingt pieds de face sur le côté sud du Chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 113 fol 204.

2° Un morceau de terre mesurant trois arpents et demi de face sur le côté nord du Chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents. Acquis de Marie C. Jacques, le 17 avril 1883. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930.

—ET AUSSI—

Cinq (5) vaches.
Trois (3) chevaux.
Deux (2) mulets.
Trois (3) charrettes.
Un (1) wagon.
Et un lot d'outils sur la dite IIe propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27fév—27—6,13,20 27,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile H. Caulfield vs. Thos. Roberts

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,388—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Première, Rousseau et Soraparu, désigné sous le numéro trois, sur un plan dressé par Arthur de Armas, en date du 14 avril 1881 et sur un certain plan fait par J. A. Héricourt, en date du 24 juillet 1878, le dit terrain mesure vingt-six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent vingt-trois (123) pieds trois (3) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du bas et cent vingt et un (121) pieds cinq (5) pouces deux (2) lignes sur la ligne du haut qui le sépare du lot numéro quatre. Ensemble avec toutes les batisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mars—5,12,19,26—2,6 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Columbus H Allen vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,652—En vertu d'un ordre de vente date du 3 mars 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue du Magasin, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant et en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste Marie, Laurel, Constance et St Andre, désignés par les numéros un et deux conformément à un plan dressé en janvier 1886, par Stringer, ancien notaire, le 6me jour d'octobre 1869.

Lesdits deux lots mesurent comme suit : Le lot numéro un borne l'encoignure des rues Ste Marie et La